Image not found or type unknown

litige constructeur notaire client

Par **33mimi33**, le **28/02/2022** à **23:00**

bonsoir, jai un souci avec mon constructeur qui m'a vendu le terrain. celui-ci a divise un terrain existant avec une maiso n en 3 parcelles. celui-ci a notifie dans l'acte notarial que le cable edf serait deplacé de dessous la maison. nous avons arraché le cable lors d'une opération de dessouchage a la demande du constructeur (qui nous a egalement vendu le terrain). a ce joour il refuse le deplacement du cable a ses frais et nous demande de payer. quel recours puis je avoir?

Par **Marck.ESP**, le **01/03/2022** à **08:56**

Bonjour

Pourriez vous SVP, préciser un peu les choses et les dates.

[quote]
celui-ci a notifie dans l'acte notarial que le cable edf serait deplacé de dessous la maison

[/quote]
Votre constructeur l'a-t-il fait?

L'acte comprenait-il un engagement dans le temps ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés